



Stratford info



MOT DU MAIRE SORTANT

LE MOT DE LA FIN...

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

C'est avec une grande satisfaction du travail accompli que je termine mes fonctions au sein du conseil municipal de Stratford. Pendant toutes ces 8 années, tantôt en tant que conseiller, tantôt comme maire, de nombreux dossiers ont vu le jour, ont évolué puis ont été achevés au profit de toute la population de notre municipalité.

Ce fut un travail d'équipe, soit d'élus, mais aussi de fonctionnaires municipaux, qui a fait en sorte d'établir un bilan fort positif, je crois, et qui a contribué à faire grandir Stratford davantage. Notre publication Stratford-Info en a toujours recensé le détail au profit de tous nos lecteurs, ce qui m'évite l'énumération...

Ici, aujourd'hui, je tiens à saluer le travail de la première équipe d'Équité Transparence sous l'égide du maire Jacques Fontaine assisté de Daniel Couture, Jean-Denis Picard (quelques mois Richard Picard), Émile Marquis et Yvon Lacasse. Cet élan s'est poursuivi en 2013 avec les élus actuels que vous connaissez bien. Je peux donc témoigner de toutes les énergies investies afin de mettre en place et de poursuivre le développement de notre communauté au profit de toutes et de tous.

Toutefois, ce que je retiens davantage de ces 8 années, ce sont tous les contacts dont j'ai pu profiter avec de nombreuses personnes de Stratford que j'ai découvertes et que j'aurai toujours plaisir à saluer. Sachez également que j'ai continuellement maintenu ma fierté de participer à la gestion publique de ma communauté ainsi que de la représenter à d'autres instances gouvernementales telles la MRC du Granit et autres.

Un nouveau groupe de citoyennes et/ou de citoyens viendra poursuivre ce travail. Je leur accorde toute ma gratitude, car la tâche s'avère plus « sérieuse » que l'on puisse parfois l'imaginer. Bravo à celles et ceux qui osent s'y investir!

Salutations sincères!

André Gamache - Maire sortant, Stratford

CANDIDATS ÉLUS PAR ACCLAMATION

MAIRE – Denis Lalumière



A fait carrière dans le réseau de la santé et des services sociaux pendant plus de 30 ans : gestionnaire des programmes au CLSC de la MRC du Haut-St-François; directeur général du CLSC de Sherbrooke, puis du CSSS-IUGS. De 2008 à 2012, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux. Depuis 2012, agit à titre de consultant et coach en gestion, en partenariat avec sa conjointe Lucie Dominique.



Conseiller poste n° 2
André Therrien
Retraité de Sears Canada, agissait comment conseiller en ventes.



Conseiller sortant poste n° 3
Richard Picard
co-responsable des secteurs aqueduc/égouts, loisirs, culture et finances.



Conseillère poste n° 4
Julie Lamontagne
Œuvre dans le domaine des relations de travail depuis plus de 23 ans.

Élection Poste n° 1



Réal Boisvert



Conseiller poste n° 5
Gaétan Côté
Maire de Stratford pendant 8 ans et conseiller 5 ans. Pré-retraité d'une entreprise laitière



Conseiller poste n° 6
Marc Cantin
20 ans de travail et d'implication en développement local et régional.



Isabelle Couture

**PRÉSENTATIONS DES CANDIDATES
ET DES CANDIDATS :
PAGE 4 ET SUIVANTES**

FAITS SAILLANTS AU CM *

Sylvie Veilleux, responsable du dossier Communications

Règlements adoptés

Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble

C'est fait ! Stratford est la première municipalité à avoir adopté un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE). Des corrections ont été apportées au projet à la suite de la consultation publique du 19 juillet dernier. Le CM a tenu compte des propositions contenues dans un document déposé conjointement par l'Association des riverains du Lac Aylmer et de l'Association de protection du Lac Elgin et des commentaires des promoteurs immobiliers présents à la consultation. Le règlement a été adopté à la séance régulière du conseil du 2 octobre 2017.

Nouveau règlement 1137 sur les feux extérieurs

Le CM a adopté, le 14 août dernier, le règlement 1137 lequel abroge le règlement 858 concernant le brûlage d'herbes, de broussailles et de déchets. Le CM tenait à ce que soient précisées les situations ne nécessitant pas un permis émis par le directeur du Service des incendies de la municipalité ou son substitut.

L'article 3 précise ce qui suit

Aucun permis n'est requis pour un feu dans un foyer extérieur de structure incombustible (brique, béton, métal ou autres matériaux semblables) ayant un diamètre ne dépassant pas 1 mètre. Cependant, le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de dégagement de 3 mètres, et ce, sur tous les côtés et ne pas être installé à moins de cette même distance de la ligne de propriété ou d'un bâtiment. Cette distance de dégagement est maintenue à 3 mètres face à tout contenant (bouteille ou réservoir) de gaz inflammable.

De plus, aucun permis n'est requis s'il s'agit d'un feu pour fins de cuisson de produits alimentaires dans un foyer, sur grille ou sur barbecue.

Au moins une personne majeure ayant les capacités de décider des mesures et des

actions à prendre pour garder le contrôle du feu et en faire l'extinction doit être présente près dudit foyer en tout temps jusqu'à la disparition des flammes.

Il est interdit de brûler toute matière à base de caoutchouc, déchet de construction ou autres, ordures, produits dangereux ou polluants ou tout autre produit dont la combustion est prohibée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Aucun feu n'est autorisé lors de journées dont l'indice d'assèchement est élevé suivant la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Il est important de vérifier sur le site web de la municipalité au www.munstratford.qc.ca

Il importe de retenir que, dans tous les autres cas, un permis est exigé au coût de 10 \$. Plusieurs conditions doivent être respectées dont un dégagement correspondant à 5 fois la hauteur de l'amoncellement. Le permis de brûlage est valide pour une période de deux jours. Une nouvelle demande de permis doit être faite à l'expiration de ce délai.

En ce début de saison automnale, alors que les citoyennes et les citoyens brûlent feuilles, branches, ordures etc., il importe de se remémorer l'article suivant :

Article 5 : fumée, étincelles, tisons ou odeurs

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée, étincelles, tisons ou les odeurs de leur feu extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique.

Le nouveau règlement est entré en vigueur au moment de son adoption. On peut le lire sur le site internet de la Municipalité.

Règlement 1139

- Constitution d'un CCU

Le CM a révisé le règlement portant sur le mandat du Comité consultatif d'urbanisme, la composition, le fonctionnement, les allocations versées aux membres. La loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q,c A-19,1) prévoit la constitution d'un tel comité dans les municipalités.

Subvention

Association du Lac de la Héronnière : 308 \$ (5,50 \$ X 56 riverains de 1^{re} rangée)

Service Incendie

Bienvenue à M. Frédéric Proulx qui intègre notre équipe de pompiers volontaires. M. Proulx cumule 5 années d'expérience.

Achats de 2 barrières d'eau

Le 12 septembre dernier, l'équipe de voirie a utilisé pour une 1^{re} fois un nouvel équipement. Deux barrières d'eau ont retenu les eaux pendant quelques heures pour effectuer des travaux de changement de ponceaux à sec. Cet outil peut aussi être utilisé lors d'inondation. Le Service incendie bénéficiera également de cet équipement : une réserve d'eau peut être créée rapidement pour éteindre un incendie. Coût de cette dépense : 5 892,47\$

Fossés-Sédiments-Inondations

La Municipalité invitera dorénavant certains propriétaires de terrains situés sur les rives d'un cours d'eau et en bordure de chemins municipaux à signer une lettre d'entente. Dans cette lettre, seront identifiés les travaux à réaliser dans les fossés de chaque côté du chemin municipal afin de permettre un bon écoulement des eaux traversant les chemins. La Municipalité a décidé de procéder ainsi pour éviter les inondations des terrains avoisinants, les chemins municipaux résultant de pluies diluviennes de plus en plus nombreuses avec les changements climatiques.

Contrats

- Achat de 2 000 tonnes de gravier CG14 : Constructions de l'Amiante Inc. au coût de 36 723,02 \$ tx. Incl.
- Achat de 4 enseignes pour les entrées de la Municipalité : Publiforme au coût de 17 000 \$, installation comprise.

Suite et fin des rénovations du Centre communautaire

Les travaux de drainage autour du bâtiment sont terminés. De la tourbe a été installée d'un côté.

À l'intérieur, les travaux de rafraîchissement ont débuté.

* Les faits saillants rapportés ont trait aux séances ordinaires des 14 août, 11 septembre et 2 octobre 2017.

FAITS SAILLANTS AU CM *

Luminaire au DEL

Dans les prochaines années, une quinzaine de luminaires au DEL ambrés seront installées dans le secteur du lac Aylmer (route 161 et Chemin de Stratford). Le contrat a été obtenu par la firme Philippe Mercier. Un montant de 8 000 \$ était prévu au budget 2017 pour cette dépense.

Stratford rejoindra la dizaine de municipalités qui utilisent ce type d'éclairage dans la MRC du Granit, territoire de la réserve internationale de ciel étoilé de Mont-Mégantic (RICEMM).

Afin d'être recommandé par la RICEMM, un luminaire doit être complètement défilé et émettre moins de 10% de la lumière bleue très présente dans la lumière blanche.

Actuellement, les luminaires de la Municipalité sont des luminaires au Sodium haute pression qui ont généralement 8 à 9 % de lumière bleue.

En plus de contribuer à la pérennité de la réserve de ciel étoilé, la Municipalité vise, par le remplacement progressif de ces luminaires, une diminution des coûts d'éclairage d'au moins 30 % à moyen terme.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Demandes de dérogation mineure

Le Comité consultatif sur l'urbanisme s'est réuni les 1^{er} mars, 13 juin, 12 juillet et 30 août pour étudier 8 demandes de dérogations mineures. Des recommandations ont été faites au CM qui a accepté les dérogations suivantes :

Lots	Demandes	Règlements touchés	Motifs d'acceptation
5 642 035	Régulariser une situation de non-respect de la marge de recul latérale de 1,82 m (6 pieds) et de la marge de recul avant de 10,67 m (35 pieds) de l'ancien règlement 787 d'un bâtiment acheté il y a 2 ans en prévision d'une vente future.	<u>Règlements de zonage n° 787 et 1035</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment construit en 1970 sans permis par le propriétaire précédent. • Pour respecter la réglementation, le bâtiment devrait être déplacé, ce qui causerait un préjudice sérieux au nouvel acquéreur. • Le propriétaire voisin accepte le maintien de la situation actuelle.
5 643 613 et 5 643 276	Autorisation de lotissement de 3 terrains de superficies inférieures à 4000 m ² tel que prévu au règlement.	<u>La ligne des hautes eaux, cote 248.75 exigée par le règlement de zonage n° 1035</u>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 terrains ont une superficie inférieure de +/-0,25 m² à la norme. • Absence de mention sur le plan de la cote de la ligne des hautes eaux, soit 248.75; utilisation par l'arpenteur de la ligne de cote limite foncière. • Permis de lotissement émis et • 1 terrain déjà vendu.
5 641 837	Autoriser une marge de recul de 2,87 mètres lorsqu'il est exigé 3 mètres pour un lot dérogatoire en prévision d'une vente future.	<u>Article 7.4.3, règlement n° 1035 :</u> <i>« En dehors du périmètre d'urbanisation, la marge de recul latérale est de 5 m de chaque côté. Cependant dans les zones de villégiatures, la marge latérale peut être portée à 3 m de chaque côté, dans le cas de lots dont la largeur est dérogatoire. »</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Erreur de construction en 1986. • Marge de recul latérale dérogatoire de 13 centimètres seulement.
5 642 197	Demande d'une construction d'un garage et d'une chambre à coucher annexés à la maison empiétant de 1,19 mètres et 1,09 mètres dans la marge de recul avant.	<u>Article 7.4.2.2 du règlement de zonage n° 1035 :</u> <i>« La marge de recul avant est indiquée à la grille des spécifications... soient 6 mètres pour les lots dérogatoires »</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet difficilement réalisable ailleurs sur le terrain compte tenu de la forte pente et de la localisation du système septique.



L'ambiance était à la fête et à la découverte, vendredi soir le 13 octobre au Cabaret des arts. Les 80 personnes présentes, liées directement ou indirectement au réseau culturel du secteur sud de la MRC des Appalaches et de municipalités environnantes, étaient invitées à participer à trois expériences artistiques interactives dans l'attente du dévoilement des noms des cinq acteurs culturels marquants de notre région, cette année.

Les cinq personnalités sélectionnées ont reçu avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance les certificats qui leur ont été décernés pour leur contribution aux différents secteurs de la scène culturelle régionale. Pour la catégorie des Arts de la scène, *M. Donald Houle* de la troupe de théâtre La grande Tablee a reçu la mention distinctive alors que, *M. Martin Blanchard*, artiste et propriétaire de l'entreprise Original Design était sélectionné dans la catégorie Arts visuels. En littérature, la mention a été décernée au jeune auteur compositeur interprète *M. Fabien Fleury* de Stratford. Le *Comité culturel de Disraeli* a vu son travail reconnu comme organisme culturel et finalement *Mme Céline Roy* a remporté la mention pour la catégorie Patrimoine et Histoire en raison de sa contribution à l'organisation des fêtes du 100^e de Vimy Ridge.

Le Comité organisateur bénéficiait de contributions financières de la MRC des Appalaches, via l'Entente de développement culturel, de Desjardins, de la Ville de Disraeli ainsi que des municipalités suivantes : Lambton, Beaulac-Garthby, Paroisse de Disraeli, Stratford, Saint-Joseph-de-Coleraine, Sainte-Praxède, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown.

ÉLECTIONS 2017

Tous les textes suivants ont été fournis par les candidates et candidats.

Candidature poste n° 1

RÉAL BOISVERT

Né à Stratford, producteur agricole pendant 26 ans, j'ai été président de la Coopérative agricole au minimum une dizaine d'années.

La Municipalité a aussi profité de mes compétences comme conseiller municipal pendant 14 ans et par la suite, comme menuisier, plombier, opération de machinerie lourde pendant 12 ans.

Finalement, j'ai fait partie des pompiers volontaires de Stratford pendant 20 ans. Je connais donc très bien la Municipalité de Stratford et je suis toujours disponible pour servir mes concitoyens.

Candidature poste n° 1

ISABELLE COUTURE

Il me fait plaisir de me présenter au poste de conseillère municipale. Je suis native de Stratford, mais je m'y suis établie réellement en 2003. J'ai étudié à l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi qu'à l'Université Laval. J'ai aussi complété un certificat en développement économique local par le biais de la TELUQ.

Je travaille en développement économique depuis une douzaine d'années dans la MRC du Haut-Saint-François. Mes principaux mandats touchent le développement local, les communications et le tourisme. Je travaille aussi à faire la promotion des produits locaux.

Je crois que la municipalité de Stratford a un beau potentiel avec son cadre naturel magnifique. Par contre, pour retenir la population, il faut aussi maintenir des services de proximité! Je crois également que le développement durable doit être au cœur de nos actions à la municipalité.

Si vous m'accordez votre confiance, ce sera pour moi une première expérience en politique municipale. Par contre, je me suis beaucoup impliquée dans la dernière année pour la relance du SAE à Stratford. Je m'implique aussi bénévolement à la

Maison la cinquième saison et à la guignolée. Je fais partie du Cercle des fermières et je suis parent bénévole à l'OPP. Quand je m'investis dans un projet, je m'y consacre au meilleur de mes capacités. Je suis une personne créative et dynamique.

Le 5 novembre, votez pour Isabelle Couture au poste #1.

Présentation de la nouvelle élue

Conseiller poste n° 4

JULIE LAMONTAGNE

Bonjour à tous et à toutes,

C'est avec un grand bonheur et une belle fierté que je débute mon mandat de conseillère pour la municipalité de Stratford.

Je suis maman de deux garçons, Zacharie et Fred-Érick et conjointe de Patrick Isabelle. Notre famille est bien établie à Stratford. Nous projetons construire une nouvelle demeure dans le Domaine des Hauts-Cantons : un coin de paradis, ici même à Stratford.

Je navigue dans le domaine des relations de travail depuis plus de 23 ans. J'ai débuté ma carrière chez Transport Dostie à Lac-Mégantic à titre de directrice des Services administratifs, par la suite responsable des Ressources humaines chez RAD Technologies à Thetford Mines et actuellement directrice des Ressources humaines et membre de la direction pour l'entreprise Gosselin Transport de Thetford Mines.

En étant conseillère municipale, vous me donnez l'opportunité de participer avec cœur et détermination au développement de notre municipalité et au bien-être des gens qui y résident. Je désire contribuer activement à la croissance du milieu en mettant à profit mon expérience et mes compétences.

✓ Apportons un vent de changement et une perspective différente et innovante.

✓ Ayons un conseil municipal diversifié, dynamique et fier d'être digne représentant de ce beau coin de pays.

Merci de me faire confiance.

Présentation des nouveaux élus

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour une toute première fois à titre de maire de la municipalité. En effet, le 6 octobre dernier, j'ai été élu sans opposition, comme ce fut le cas pour quatre conseillers. J'accepte cette importante responsabilité avec humilité mais aussi avec la volonté de servir au mieux la population de Stratford. Je souhaite contribuer à mettre davantage en valeur notre communauté et notre milieu de vie.

Comme beaucoup d'autres municipalités en région, Stratford fait face à plusieurs défis (déclin de sa population permanente, maintien de ses services de proximité, pérennité et croissance de ses entreprises et de l'entrepreneuriat, préservation de son environnement, dynamisation de son milieu de vie, etc.). Je crois que nous devons davantage miser sur nos forces et nos atouts et s'affairer à relever ces défis avec confiance.

Face aux multiples obligations et projets, le prochain conseil municipal devra établir des priorités. Il devra mesurer et doser ses investissements, selon les moyens dont nous pourrions disposer collectivement. Pour ma part, la première étape sera de rassembler les conseillères et conseillers élus autour d'une vision partagée et de travailler à former une équipe solide et proactive.

Je souhaite que notre conseil soit à l'écoute de la population, de toutes les générations et de tous les secteurs, ainsi que des entreprises et des partenaires et qu'il cherche à soutenir les initiatives du milieu en obtenant la participation active des citoyennes et citoyens.

Pour vous permettre de mieux me connaître, voici quelques informations sur mon parcours personnel et professionnel. Originaire de Weedon, j'ai poursuivi mes études à Sherbrooke où j'ai complété une maîtrise en psychologie des organisations et une maîtrise en administration des affaires (MBA).

J'ai fait carrière dans le réseau de la santé et des services sociaux pendant plus de 30 ans. D'abord gestionnaire des programmes au CLSC de la MRC du Haut-St-François de 1978 à 1988, je suis devenu en 1990 le directeur général du CLSC de Sherbrooke, puis du CSSS-IUGS (Centre de santé et des services sociaux - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke). De 2008 à 2012, j'ai occupé la fonction de sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux où j'ai mené divers dossiers tels la planification, la gouvernance, la qualité des services, l'évaluation et la recherche, les relations intergouvernementales et la coopération internationale, les affaires pharmaceutiques et le médicament.

Depuis 2012, j'agis à titre de consultant et coach en gestion, en partenariat avec ma conjointe Lucie Domingue, elle-même originaire de Stratford. À ce titre, nous avons réalisé différents mandats en lien avec le monde municipal et le développement socio-économique. Propriétaires à Stratford depuis 37 ans, nous y avons résidé pendant 10 ans soit de 1980 à 1990. Depuis 1997, notre résidence secondaire au lac Elgin nous permet d'être présents dans le milieu tout au long de l'année.

En terminant, je vous encourage à participer en grand nombre à l'élection qui aura lieu le 5 novembre pour les sièges numéros 1 et 4 ainsi que pour le poste de préfet de la MRC du Granit. Chacun de ces postes est important pour l'avenir de notre milieu et de notre région.

Je vous remercie à l'avance de votre confiance et de votre collaboration.

Denis Lalumière

Le préfet de la MRC du Granit, élu au suffrage universel le 5 novembre prochain

En lisant le titre, vous vous dites qu'est-ce qu'un préfet ? Ensuite vient la question suivante, élu au quoi ? D'abord sachez qu'un préfet est un élu qui agit à titre de représentant des municipalités du territoire. Dans le cas de la MRC du Granit, *le préfet* est élu au suffrage universel, ce qui signifie qu'il *est élu par la population* et non par ses pairs.

Un des avantages significatifs d'un préfet élu au suffrage universel est que ce dernier, n'étant pas maire d'une municipalité, consacre son temps entre autres au développement de toutes les municipalités de son territoire et aux services à rendre à la population.

Le 5 novembre 2017 se tiendra les élections municipales et celles du préfet de la MRC du Granit, vous devrez donc voter pour les candidats de notre municipalité ainsi que pour le préfet de la MRC du Granit.

4 candidats se présentent : M. Yves D'Anjou, M^{me} Marielle Fecteau (préfet sortant), M. Sylvain Gilbert et M. Marc L'Ecuyer.

Afin de bien comprendre l'importance du rôle du préfet et de son élection, consulter le document explicatif, disponible au <http://www.mrcgranit.qc.ca/fr/la-mrc/elections-du-prefet-de-la-mrc-du-granit/>

Présentation des nouveaux élus

Conseiller poste n° 2

ANDRÉ THERRIEN

Je suis retraité de Sears Canada. J'étais conseiller à la vente.

Je suis marié, père de deux garçons et grand-père de quatre petits-enfants.

Je suis enthousiaste de faire partie de l'équipe de travail de la municipalité de Stratford,

C'est ma première expérience à ce niveau, mais je ferai de mon mieux afin d'apprendre rapidement et d'être un bon conseiller pour vous tous.

J'ai de saines habitudes de vie.

Je m'adapte facilement à travailler en équipe et de communiquer mes idées.

Plusieurs domaines m'intéressent, comme :

- L'environnement :
 - o Qualité de l'eau du lac;
 - o Recyclage domestique;
 - o Recyclage des matériaux de construction;
 - o Recyclage des appareils électriques; etc.
- Les coûts de tous les services de la municipalité.

Je favorise les achats locaux, exemple l'épicerie, les réparations de toutes sortes, l'essence, etc.

Je suis pour une gestion efficace afin de limiter les hausses de taxe...

Au plaisir de vous rencontrer. Je vous remercie de votre confiance.

Conseiller poste no 6

MARC CANTIN

Détenteur d'un baccalauréat et d'une scolarité à la maîtrise en histoire de l'Université de Sherbrooke, j'ai débuté ma carrière comme historien puis comme agent culturel. Comme professionnel, j'ai occupé différentes fonctions, notamment en développement économique secteurs culturel et touristique. À ce titre, j'ai notamment participé à l'élaboration du programme Villages-relais du ministère des Transports. Ce projet m'a valu en 2007 le titre de développeur économique de l'année en Estrie par l'Association des professionnels en développement économique du Québec. Dans les dernières années, j'ai contribué au prolongement de la Route des Sommets pour la portion Stratford à Saint-Adrien; travaillé à la création du Parc régional du Mont-Ham, le premier dans les Cantons-de-l'Est; participé à la réalisation de l'Agenda 21 des Sources. Nouvellement devenu résident de Stratford, j'ai souhaité m'engager et j'ai décidé de faire le saut en politique municipale. Cumulant plus d'une vingtaine d'années de travail et d'implication en développement local et régional, je souhaite pouvoir mettre à profit tout ce bagage d'expérience et, en tant qu'élu, pouvoir apporter ma contribution. Comme employé de MRC, je connais très bien les rôles et les responsabilités qui incombent aux élus municipaux. En tant que conseiller, je souhaite contribuer au

meilleur de mes capacités à relever les défis à auxquels la Municipalité est confronté : Augmenter l'attractivité de Stratford pour accueillir de nouvelle population, travailler au développement économique et à la mise en valeur des potentiels touristiques, assurer la vitalité du coeur villageois et le maintien des services de proximité, la protection de nos lacs, l'environnement et le développement durable. J'entends, de concert avec le Maire M. Denis Lalumière et l'ensemble du conseil, contribuer à construire, avec les citoyens, une vision d'avenir qui saura propulser Stratford au rang des municipalités les plus dynamiques de la région.

Conseiller poste n° 5

GAÉTAN CÔTÉ

Je m'engage à travailler très fort pour que toute la population soit satisfaite de l'ensemble de nos services municipaux en mettant à contribution mon expérience à titre de maire pendant 8 ans et celle de conseiller pendant 5 ans. Mes plus belles réalisations pendant ces mandats ont été la mise sur pied d'un parc école, d'un terrain de tennis, de la bibliothèque, de la caserne de pompiers ainsi que d'assurer la pérennité de l'école Dominique Savio. Tout cela a été rendu possible grâce à la coopération des gens dévoués de Stratford. Maintenant pré-retraité d'une entreprise laitière, je serai encore plus disponible pour appuyer le village, les riverains et la campagne en tant qu'une belle et grande communauté.

Je crois que le Conseil municipal se doit de faire équipe avec le Cercle des gens d'affaires de Stratford (CGAS) pour qu'il continue sa mission de favoriser le développement de nos entreprises. De plus, j'approcherai le CGAS pour organiser un colloque sur le tourisme dans notre région.

Soyez convaincus que tous nos organismes recevront de ma part une grande attention et un appui indéfectible et je garantis à tous nos employés une étroite collaboration afin d'atteindre des objectifs communs dans le respect de chacun.

Je profite de l'occasion pour souligner le grand dévouement de nos pompiers. Finalement, je veux remercier tous les citoyens et toutes les citoyennes pour la confiance qu'ils mettent en moi.

MOT DE LA RÉDACTION

Veillez nous transmettre vos articles, suggestions ou commentaires à adjointe@ccdstratford.com.

N° de téléphone : 418 443-2307

N° de télécopieur : 418 443-2603

Site Internet : www.munstratford.qc.ca

Courriel : mun.stratford@ccdstratford.com

Communications : Sylvie Veilleux - Suivi : Manon Goulet

Mise en page : Johanne Poulin - Révision : Lise D'Amours

Prochaine date de tombée : À déterminer

Merci à toutes celles et ceux ayant collaboré à cette parution de notre Stratford-Info.

Abréviation utilisée dans ce Stratford-Info : CM Ë Conseil municipal

Je fais ici mon appréciation des quatre dernières années que j'ai passées comme conseiller municipal. Je remercie mes collègues pour l'écoute qu'ils m'ont accordée et la confiance qu'ils m'ont démontrée. Merci également au personnel municipal pour son efficacité et sa bonne collaboration avec le Conseil.

Nous avons eu bien des défis à relever et plusieurs dossiers à traiter : rénovations Centre communautaire, achat d'équipements pour la voirie et l'incendie, location du Domaine Aylmer, Prix Hommage Gilles Poulin et autres... Le travail n'a pas manqué et maints projets sont toujours en développement.

J'ai principalement travaillé sur le secteur « aqueduc/égouts », nous avons effectué la réfection de la rue du Parc et différents travaux, plus mineurs au traitement des eaux usées. J'ai aussi mis de l'énergie pour le Service des loisirs, lequel offre plus de services, avec ma collègue Sylvie Veilleux, que je remercie particulièrement pour son implication et je fus désigné au suivi des finances municipales ayant pour collègue, le maire, M. André Gamache.

Étant élu pour un second mandat, j'ai le goût de poursuivre le travail, espérant contribuer à une meilleure qualité de vie dans notre municipalité et à son développement pour le futur; pensons au Domaine Aylmer, site qui mérite d'être développé.

Avec la nouvelle équipe qui sera en place en novembre, nous serons à votre écoute et la consultation sera de mise afin de demeurer transparents.



SALUTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SORTANT

Photos 2013 ©



Simon Baillargeon, conseiller sortant poste n° 1

Je tiens d'abord à féliciter et à remercier mes consœurs et confrères pour tout le travail et la générosité déployés durant ces années de dévouement au Conseil municipal de Stratford, auquel je suis heureux d'avoir contribué.

Je voudrais aussi remercier tous ceux et celles qui ont supporté et encouragé les conseillers par leur participation à plusieurs projets. Félicitations aux nouveaux élus!

Je vous souhaite, pour les quatre prochaines années, de travailler dans la joie et l'harmonie, aux intérêts de toute la communauté.

Bonne chance à chacun et à chacune!

Que Dieu vous bénisse et vous accompagne dans tous vos projets!

Au plaisir de vous rencontrer et de vous appuyer dans vos activités qui seront sûrement pour le mieux-être et le mieux-vivre de tous et chacun.

Daniel Poirier, conseiller sortant poste n° 4

Toute bonne chose a une fin et les modestes réalisations auxquelles j'ai contribué n'auront été possibles qu'avec l'appui de mes collègues.

Je profite donc de ce court temps d'antenne pour remercier très sincèrement mes ex-collègues du Conseil ainsi que toutes les collaboratrices et collaborateurs de la municipalité. Je pense ici à Manon, à René, à Dany, à Christian, à Benoit, à Jérôme, à Mélanie, à Nathalie et à Johanne, et j'en oublie sans doute, qui m'auront

beaucoup appris sur les nombreuses et complexes facettes entourant la gestion de notre municipalité.

À travers cette expérience, j'aurai appris à mieux vous connaître et à mieux me connaître. Merci à toutes les citoyennes et à tous les citoyens qui, nombreux, s'impliquent dans la vie de notre communauté. Enfin, merci à ceux et celles qui ont participé aux assemblées publiques du Conseil parfois même avec passion. Vous avez enrichi notre vie démocratique.

Je quitte l'esprit en paix et la tête pleine de souvenirs impérissables. Je souhaite à la nouvelle équipe tout le succès que mérite l'ensemble de notre communauté.

Bonne poursuite à toutes et à tous

J.-Denis Picard, conseiller sortant poste n° 6

Bonjour à tous !

Depuis sept ans et demi, vous me faites confiance et m'avez permis de me surpasser en agissant en votre nom dans plusieurs dossiers qui me tenaient à cœur : voirie, urbanisme, environnement, sécurité civile.

Dans plusieurs autres dossiers, j'ai fait valoir mes idées auprès de mes collègues qui m'ont écouté. Je les remercie de leur complicité et de leur appui.

Un grand MERCI à Manon et aux employés qui nous ont permis de prendre des décisions éclairées qui ont profité à tous les citoyens de Stratford.

Salutations du Conseil municipal sortant

Sylvie Veilleux, conseillère sortante poste no 2

La «conseillance» municipale, une expérience intense et inspirante !

Les quatre dernières années ont passé extrêmement vite. J'ai consacré toute mon énergie et mes compétences aux dossiers dont j'étais responsable : Loisirs, Culture, Tourisme, Communications, Vie communautaire, Famille, Aînés, liens avec l'école Dominique-Savio. J'ai aussi partagé la responsabilité des dossiers de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Participer à l'augmentation de la visibilité de Stratford, encourager les initiatives, alimenter le sentiment de fierté des citoyennes et citoyens, des entrepreneurs, des commerçants, mettre en place des conditions favorables de développement qui permettent aux enfants et aux adolescents de Stratford d'actualiser leur potentiel ont été des objectifs qui m'ont animée constamment. J'estime avoir contribué, avec les personnes qui ont travaillé avec moi, à l'amélioration de la vie collective à Stratford. Merci aux personnes qui m'ont fait confiance !

Comme membre du Conseil municipal sortant, je salue les bons coups que nous avons réalisés: Révision de quelques tarifs, rénovation du Centre communautaire, réfection de la rue du Parc, location du Domaine Aylmer et l'étude de faisabilité sur son potentiel récréotouristique, augmentation du budget des loisirs, étude sur le logement social, règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble, camp de jour estival, consultations publiques, réfection du rang Elgin, politique de remboursement des frais de surcharge en matière de loisirs et de culture, prix Hommage au bénévolat Gilles-Poulin, politique Famille, compostage collectif, rajeunissement Parc Bois-joli, nouveaux équipements municipaux en voirie, en incendie, dans le secteur des eaux usées, augmentations salariales du personnel de la Municipalité.

Nous avons fait preuve d'une très grande transparence, de démocratie, d'une gestion serrée des fonds publics, d'une administration efficace. Le travail constant du maire et les compétences de chacune, chacun de mes collègues conseillers sont à l'origine de ces réalisations. Pendant les nombreuses heures que j'ai passées avec eux, j'ai appris beaucoup et je les en remercie. J'en retiens, entre autres, que le leadership féminin a sa place en politique municipale comme ailleurs et qu'il fait une différence. La diversité des points de vue, des expériences, des motivations, des façons de faire enrichissent les équipes de travail. Il faut y croire et travailler à faire en sorte que ce soit une réalité au sein des conseils municipaux.

J'ai aussi constaté pendant mon mandat que la Municipalité de Stratford dispose d'un personnel compétent, dévoué et disponible. Je les remercie de leur accueil, de leur patience et de leur disponibilité : grâce à elles et à eux j'ai développé des compétences et j'ai fait de bien belles choses. Je souhaite que le nouveau Conseil continue de les valoriser et augmente les effectifs : les défis municipaux sont très nombreux et complexes.

Finalement, je lève mon chapeau à toutes les personnes dynamiques, engagées, généreuses et persévérantes qui animent la communauté stratfordoise. Merci de m'avoir inspirée !

Bonne chance au nouveau Conseil municipal ! Je suis confiante que vous travaillerez fort à relever les défis de développement social et économique, de solidarité sociale et de concertation. Il importe d'obtenir des différents paliers de gouvernement des conditions favorables au développement et au respect et de la ruralité. Je serai là pour vous supporter. « Ensemble pour mieux vivre ».

UNE FÊTE RÉUSSIE POUR LES CITOYENS DE STRATFORD
Près de 300 personnes ont répondu à l'invitation du Comité organisateur du Pique-nique familial annuel de Stratford. Après une messe en plein air, le maire André Gamache a remis des paniers remplis de produits locaux aux nouvelles et nouveaux résidents permanents présents.

Un grand succès fruit de la collaboration d'une trentaine de bénévoles dont les pompiers de Stratford et de la contribution d'une vingtaine de commanditaires et de la Municipalité. Bravo au Comité organisateur composé de M^{mes} Natalie Gareau, Solange Quirion, Lise St-Pierre et de MM. Pierre Hurtubise, Romain Proteau et de la présidente, M^{me} Luce Coulombe.